



# NÉGOCIATIONS GROUPE LES PROCHAINES ÉTAPES SONT FIXÉES



C'est dans un contexte social tendu que la CFDT Cheminots a écrit à la direction du Groupe Public SNCF pour demander l'application des mesures issues des négociations du 8 février et la communication d'un calendrier précis sur les étapes à venir. La présidence du Groupe a confirmé, dans un courrier à la CFDT Cheminots, l'application intégrale des mesures. Par ailleurs, un courrier à l'ensemble des fédérations posent de nouvelles dates et précise le contour des mesures. **Explications.**



## EMPLOIS

Le courrier adressé par le Président à l'ensemble des fédérations détaille le nombre et la ventilation des emplois supplémentaires négociés lors de la Table Ronde du 8 février.

**CE SONT DONC 1100 EMPLOIS (EN PLUS DE CEUX DÉJÀ BUDGÉTÉS) QUI SERONT CRÉÉS.**

### SNCF VOYAGEURS.

**515 recrutements supplémentaires :**

- + 200 ASCT
- + 100 ADC
- + 215 qui restent à flécher sur la production, le service clients et le management ;

### SNCF RÉSEAU.

**400 recrutements supplémentaires :**

- + 100 pour la Circulation
- + 300 pour la Maintenance et les travaux

### Pour SNCF GARES & CONNEXIONS.

**30 recrutements supplémentaires :**

- + 20 dans les agences Bâtiment Télécom
- + 4 dans les COEG (OIV et GP)
- + 7 dans les métiers MOA / MOE

### SNCF HOLDING.

**155 recrutements supplémentaires :**

- + 100 à la Sûreté Ferroviaire
- + 35 pour les systèmes d'information
- + 20 à l'immobilier



## GARANTIES OBTENUES PAR LA CFDT

C'est dans un courrier de réponse adressé à la CFDT Cheminots que la direction du groupe a confirmé que l'ensemble des mesures négociées le 8 février serait bel et bien appliquée.

**La CFDT CHEMINOTS EST FIDÈLE À SA MÉTHODE :  
ON NÉGOIE, ON CRANTE ET ON AVANCE !**



## CALENDRIER

Ansinsi que la CFDT Cheminots l'avait exigé, le calendrier a été recalé pour répondre à l'urgence de la situation sociale.

### MÉTIERS :

- Groupe de Travail métiers Réseau : 22 février
- Table Ronde Groupe sur les métiers : 5 mars 2024
- Groupe de Travail ASCT : 14 mars 2024

### CPA :

- Bilatérales : du 22 février à fin mars 2024
- Table Ronde : début avril 2024

### GT GRILLE ET RECONNAISSANCE DES MÉTIERS :

- Bilatérales : mois de mars
- Principe porté par la CFDT Cheminots et acté : élargissement à la rémunération des contractuels.

**LA CFDT CHEMINOTS PORTERA NOTAMMENT UN 13<sup>ÈME</sup> MOIS POUR TOUS**

### GT ENCADREMENT :

- Bilatérales : mois de mars
- Ce GT est mis en place suite à la demande la CFDT Cheminots.

La CFDT Cheminots portera de nombreuses revendications dans l'ensemble de ces GT et Tables rondes.

**LA CFDT CHEMINOTS DEMANDE ÉGALEMENT LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIFIQUE SUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS ET LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DE TOUS LES AGENTS.**

### Pour aller plus loin

Et lire le courrier adressé aux 4 fédérations syndicales .

